

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**relative à la demande d'autorisation environnementale concernant**  
**la création d'un élevage de volailles de chair sur la commune de Linthelles**  
**présentée par la Société SCEA AVIPAUL**  
**dont le siège social est situé**  
**10 rue de l'église 51230 Linthelles**

-----

En application des dispositions du Code de l'environnement, **une enquête publique est ouverte du lundi 6 novembre 2023 à 16 heures, au jeudi 7 décembre 2023 inclus à 18 heures**, par arrêté préfectoral n° 2023-EP-185-IC sur la demande présentée par la société SCEA AVIPAUL, dont le siège social est situé 10 rue de l'église 51230 Linthelles, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale de créer un élevage de volaille de chair situé sur la section YM, parcelle 33, Les Rougemonts à Linthelles. Aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et lors des permanences de la commissaire enquêtrice, toute personne intéressée pourra consulter l'intégralité du dossier papier comprenant notamment, un avis de l'autorité environnementale accompagné du mémoire en réponse de l'exploitant le cas échéant et une étude d'impact relatifs à cette requête et consigner leurs observations, propositions et contre-propositions sur le registre déposé à la mairie, ou les adresser par correspondance à la mairie de Linthelles, à l'attention de la commissaire enquêtrice, ou les adresser par voie électronique : [ddt-participations-public@marne.gouv.fr](mailto:ddt-participations-public@marne.gouv.fr). Dès qu'elle en aura pris connaissance, les observations transmises par voie électronique seront communiquées par la Direction départementale des territoires à la commissaire enquêtrice afin d'être insérées au registre. Elles seront également mises en ligne sur le site internet des services de l'État dans la Marne (<https://www.marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Installations-Classees-pour-la-Protection-de-l-Environnement-ICPE/Dossiers-ICPE-Autorisation/Dossiers-ICPE-Autorisation-Domaine-Elevage/SCEA-AVIPAUL-Enquete-publique>), où le dossier sera également consultable dans son intégralité. Le dossier dématérialisé sera consultable en mairie de Linthelles lors des permanences de cette commune.

Madame Danièle DENYS, désignée en qualité de commissaire enquêtrice par la décision n° E23000108/51 du 14 septembre 2023 de Monsieur le Vice-Président du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, siégera afin de recueillir les déclarations éventuelles des intéressés :

- lundi 6 novembre 2023 à la mairie de Linthelles de 16 h 00 à 18 h 00
- samedi 18 novembre 2023 à la mairie de Linthelles de 10 h 00 à 12 h 00
- lundi 27 novembre 2023 à la mairie de Linthelles de 16 h 00 à 18 h 00
- jeudi 7 décembre 2023 à la mairie de Linthelles de 16 h 00 à 18 h 00

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public à la Direction départementale des territoires de la Marne - Service environnement ou en mairies de Linthelles, Linthes, Pleurs, Saint-Loup, Saint-Rémy-sous-Broyes, Le-Meix-Saint-Epoing, Gaye et consultables sur le site internet des services de l'État dans la Marne ([www.marne.gouv.fr](http://www.marne.gouv.fr)) pendant un an. Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative à cette demande. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de Messieurs Geeraerts Philippe et Paul responsables du dossier, par mail à « [paul.geerarts@outlook.com](mailto:paul.geerarts@outlook.com) » ou par voie postale, à la société SCEA AVIPAUL 10, rue de l'église 51230 Linthelles. Pour cette demande d'autorisation, des informations peuvent également être demandées à la Direction départementale des territoires, par mail à l'adresse « [ddt-participations-public@marne.gouv.fr](mailto:ddt-participations-public@marne.gouv.fr) », ou par voie postale à DDT 51 – Service Eau, Environnement et Préservation des Ressources – Cellule procédures environnementales – 40 boulevard Anatole France – CS 60554 – 51037 Châlons-en-Champagne Cedex.

Châlons-en-Champagne le 02/10/2023

**Pour le Préfet et par délégation,  
Le Chef de l'Unité procédures environnementales  
SIGNE  
Vincent ROGER**